

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

- en exercice 13
- présents 11
- votants 13
- (dont 2 procurations)
- Excusés 2
- Absent

Séance du 18 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire.

Date de la convocation : 10 décembre 2025
Date d'affichage : 10 décembre 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; René ALIÈS ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Jean-Claude BARRAILLÉ Christophe BRENAC
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusés : Mme Sandrine EPIPHANE (procuration à Mme Christiane MADAULE) ; M Serge BARBASTE (procuration à M Francis MATHIEU)

Absent :

Mme Christiane MADAULE a été désignée secrétaire de séance

Décision modificative n°6

**Complément programme investissement 2025 - Reste à Réaliser
« Climatisation réversible Salle des fêtes Roger Gau »**

Suite à une panne de la climatisation réversible, salle Roger Gau et afin d'assurer le bon fonctionnement des réservations de notre salle, nous devons changer le matériel défectueux. Ce complément de travaux peut être inscrit au budget de la commune en investissement par décision modificative. Il nous est possible de solliciter une aide financière à la Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

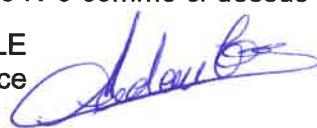
Il est proposé le plan de financement comme suivant :

Opération n°2025213513 – Climatisation réversible Salle des fêtes Roger Gau
Montant 4 829.00 HT € (5 794.80 € TTC)

Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	2 414.50€	50%
Auto-financement	2 414.50€	50%

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 voix par procuration) la décision modificative N°6 comme ci-dessus énoncée.

Christiane MADAULE
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures